

QUESTION D'HISTOIRE :**Par quels moyens les Capétiens construisent-ils le royaume de France ?**

- + **Mots clés :** dynastie, domaine royal, sacre, royaume, seigneurs
- + **Rois capétiens importants :** Hugues Capet, Philippe Auguste, Louis IX dit Saint Louis
- + **Plan (plutôt par période) :** trois parties : Hugues Capet et le sacre ; Philippe Auguste et l'agrandissement du domaine royal, Saint Louis et le renfort de la monarchie capétienne.

⇒ *On aurait pu faire aussi un plan par moyens utilisés.*

Introduction

Contrairement à ce que l'histoire nous dit, Hugues Capet n'est pas sacré roi de France mais roi des Francs en 987. Quels sont alors les moyens mis en place dès le début de cette dynastie capétienne pour construire le royaume de France ? Plusieurs rois vont se succéder et vont petit à petit s'affirmer et agrandir le domaine royal. L'affirmation et le renforcement de la monarchie capétienne se fera tout d'abord par un héritage du caractère sacré du pouvoir royal mais aussi par l'utilisation du système féodal. Puis deux rois Capétiens seront acteurs de cette construction du royaume de la France.

La France naît à la mort de Charlemagne en 843 avec le traité de Verdun qui va partager l'Empire en trois Etats. C'est son acte de naissance. La France est disloquée. En 987, Hugues Capet est sacré « roi des Francs » et va avec lui faire naître la dynastie capétienne. Il n'est malheureusement pas maître de tout le royaume et ne peut contrôler seulement son domaine royal qui était à son sacre uniquement l'Île de France. Le pouvoir du roi est donc faible. En effet, une grande partie du royaume reste entre les mains des grands seigneurs, ceci dû à la période féodale toujours présente à cette époque. La féodalité était un système basé sur des contrats interpersonnels résultant de l'invasion et de la conquête de l'Empire romain par les Barbares. Elle consiste en une sorte de confédérations de principautés, de seigneuries et de fiefs, concédés à des seigneurs investis chacun d'un pouvoir souverain sur leurs propres domaines, mais inégaux en puissance, subordonnés entre eux, et ayant des droits et des devoirs réciproques. Pour remédier à cela, Hugues Capet fera sacrer son fils de son vivant afin d'éviter l'élection par les grands seigneurs. Ainsi, la dynastie capétienne sera assurée de continuer après sa mort. Le roi est sacré donc détient les pouvoirs de Dieu et peut soigner les malades. Le sacre est depuis Clovis une cérémonie où un rite est mis en place à chaque fois : échange de serments, adoubement du roi, oint d'une huile, remise des insignes royaux (tunique bleue, sceptre, anneau, main de justice) et enfin la couronne. Le système féodal qui au début de la dynastie capétienne était un obstacle pour le roi, devient à partir de Philippe Auguste un atout majeur. En effet, le roi joue donc la suzeraineté suprême, c'est-à-dire que les seigneurs et vassaux lui doivent un hommage lige, ce qui permettra de renforcer cette monarchie grâce à la conservation du domaine royal par chaque héritier du roi.

Philippe Auguste devient roi en 1180 à la mort de son père. Il sera le premier capétien à être « roi de France » et régnera durant 43 ans. Il affronte même ses voisins, le roi d'Angleterre et l'empereur du Saint Empire. Il sortira vainqueur de son affrontement contre la puissante famille des Plantagenets. Son objectif est en effet d'agrandir le domaine royal. Le roi va donc récupérer de nombreuses conquêtes réalisées par le roi d'Angleterre (dont la Normandie prise au duc de Normandie en 1066),

lui confisquer et le vaincre. Cela n'en restera pas là, l'allié du roi d'Angleterre et du comte de Flandre qui est l'empereur Otton, envahira le royaume de France au nord mais il sera très vite vaincu par le roi Philippe Auguste à la bataille de Bouvines en 1214, près de Lille. Philippe Auguste réussit donc à agrandir son domaine royal et à le tripler (en plus de la Normandie, il aura aussi le Languedoc) et à sauver la France de l'invasion étrangère. Par ses victoires, celui-ci renforce son pouvoir royal et affaiblit les grands seigneurs. L'agrandissement du domaine royal nécessitera petit à petit la mise en place d'une administration royale avec des baillis nommés par le Roi pour défendre ses droits, surveiller les agents locaux et tenir assises judiciaires. Philippe Auguste exclura les grands seigneurs du parlement afin de confier la justice à des spécialistes de droit.

Quant à Louis IX dit « Saint Louis », il est fils du roi Louis VIII, mort en 1226. Il devient roi à l'âge de 12 ans mais sa mère, Blanche de Castille, gouvernera jusqu'à sa majorité. Louis IX préférera rétablir l'ordre royal et négocier la paix plutôt que de s'imposer par l'épée afin d'atteindre son objectif qui sera de renforcer la monarchie capétienne par divers moyens. Mais qu'entend-on par renforcement ? Saint Louis veut renforcer tout d'abord l'image royale par la mise en scène de cérémonies officielles comme le sacre ou par le culte des rois morts et enterrés à la basilique Saint Denis qu'il fait réaménager. Dans un second temps, il impose son pouvoir aux grands seigneurs du royaume et surtout au roi d'Angleterre dont il fait son vassal en lui restituant en fiefs les territoires annexés par Philippe Auguste. Pour finir, il va réorganiser l'administration et la justice du royaume : Parlement, ébauche de cour des comptes, envoie d'enquêteurs dans les provinces, renforcement du contrôle sur les baillis, contrôle du monde du travail parisien. Il impose même de nouvelles monnaies en 1263 dans tout le royaume qui favorise le développement économique et limite la circulation des monnaies seigneuriales. Le domaine royal commence à devenir peu à peu le royaume.

Cette construction du royaume de France ne s'arrêtera pas là. En effet, Philippe Auguste et Saint Louis feront de Paris, la capitale du royaume et le symbole du pouvoir royal.

Éléments de correction du Temps 300 questions

- Hugues Capet fonde la dynastie des Capétiens. Il y a une succession automatique des rois de France : les rois laissent un fils vivant à leur mort. La cérémonie du sacre fait du roi capétien un personnage « sacré », l' élu de Dieu.
- Les Capétiens se rendent maîtres de tout le royaume. S'appuyant sur les richesses des terres du Bassin parisien, ils pacifient d'abord le domaine royal puis ils l'agrandissent. A l'ouest Philippe Auguste (1180-1223) quadruple le domaine royal aux dépens du roi d'Angleterre. Au Sud Louis IX (1226-1270) intègre au royaume le comté de Toulouse et le Languedoc. A l'est, Philippe le Bel (1285-1314) ajoute le duché de Champagne.
- Les Capétiens agrandissent le domaine royal en épousant les filles des grands seigneurs, en achetant des terres, en faisant la guerre aux seigneurs qui refusent de se soumettre à leur autorité, en utilisant le pouvoir judiciaire, en bénéficiant d'héritages (Provence, Toulouse, Dauphiné).